

**Communiqué de presse**  
**Mars 2020**

## **MOODY'S CONFIRME LA NOTE Aa2 du SYTRAL**

L'agence de notation financière Moody's a rendu publique l'évolution de la note du SYTRAL : « Aa2 » avec une perspective stable, étant donné la récente action de notation subie par l'Etat Français.

Cette note reflète la très bonne performance opérationnelle du SYTRAL tant sur le plan de la maîtrise des dépenses que sur le plan de la gestion financière dans une période de fort investissement.

La gestion de la dette est considérée comme stable et prudente malgré un programme d'investissement important qui prévoit en moyenne 300 M€ de dépenses par an sur ces dernières années.

L'agence Moody's relève notamment :

- une gestion financière prudente, assurant une structure de dette saine et un profil de liquidité solide, malgré des dépenses d'investissement élevées dans les trois prochaines années ;
- un poids de la dette en baisse grâce à un désendettement continu : 1 018 M€ en 2015 contre 645 M€ fin 2019 ;
- une solide performance opérationnelle avec des excédents de fonctionnement de l'ordre de 30 % attendus jusqu'en 2022 ;
- une flexibilité des recettes importante confortée par la richesse et le dynamisme économique du territoire.

Ainsi, l'agence financière pointe une parfaite maîtrise des dépenses, à la fois au niveau des coûts contractuels d'exploitation des réseaux fixés jusqu'en 2022 (2 400 M€ sur le plan de mandat 2015/2020) et des dépenses d'investissement (1 400 M€ sur 2015/2020).

La stratégie de désendettement, reposant sur une structure de dette à grande majorité à taux fixe (83%), combinée à une programmation pragmatique des dépenses d'investissement, permet au SYTRAL de dégager des marges de manœuvres suffisantes pour le financement du prochain plan de mandat ambitieux, comprenant notamment l'acquisition de 300 bus propres d'ici 2025, pour plus de 200 M€. Le SYTRAL qui n'acquiert désormais que des véhicules à faibles émissions, remplace progressivement sa flotte de bus, anticipant ainsi de 5 ans, la loi sur la transition énergétique.

Par ailleurs, Moody's précise que la notation du SYTRAL étant alignée sur celle de l'Etat français, un relèvement de notation du SYTRAL serait nécessairement consécutif à celui de la notation de la France.